MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

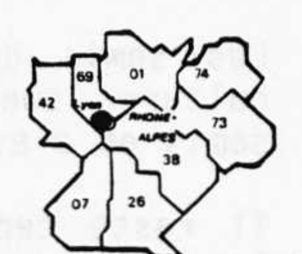


Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

EDITION
DLP 29 - 8 - 88036441
GRANDES CULTURES



RÉGION RHÔNE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 100 F
RÉGISSEUR RECETTES D.R.A.F.

55, rue Mazenod - 69426 LYON CÉDEX 03 - ☎ 78.95.48.48

20 Février 1987 N° de série continue 77 Bulletin n° 2

COLZA : - Situation : pas d'évolution
- Fumure de printemps
MAIS : - A paraître
CEREALES : - Désherbage de post-levée

COLZA

Situation

Après le réchauffement passager de début février, l'hiver a repris ses droits. La végétation n'a pas eu le temps d'évoluer, et les parasites non plus : le réseau de piègeage a été mis en place et ne signale aucune capture de charançon de la tige à ce jour. Attendre pour le moment et n'intervenir que si des captures importantes ont lieu.

Fumure de printemps (Texte "Opération Colza" - Cetiom)

Azote - Apportez au total 150 à 200 unités d'azote/ha.
Le fractionnement n'est utile qu'en sol peu profond ou enracinement faible, ou en cas d'apport précoce.

L'apport est à faire au moyen d'ammonitrate avant la reprise de végétation (ou les 2/3 en cas de fractionnement, dans lequel cas le 1/3 restant sera épandu 3 semaines après la reprise de végétation avec de l'ammonitrate, du sulfate d' ammoniaque , ou sulfonitrate d'ammonium).

Soufre - Les risques de carence existent après la reprise de végétation surtout en sols filtrants et sur les parcelles à haut niveau de rendement où le colza revient souvent. Ils sont plus importants après un hiver pluvieux.

Apportez, si besoin en complément d'ammonitrate, 50 à 75 kg de soufre/ha sous forme Sulfate (Sulfate d'ammoniaque, Sulfonitrate d'ammonium, Sulfate de Potasse, Super 18, engrais binaires ou ternaires). Afin d'éviter les brûlures du feuillage, épandre le sulfate d'ammoniaque sur végétation sèche.

Le soufre micronisé ou les pulvérisations foliaires ne peuvent remplacer la fertilisation soufrée pour éviter des carences.

MAIS

Dans notre prochain Bulletin, nous vous enverrons une plaquette couleur 3 volets éditée par l'AGPM et l'ITCF concernant les variétés de maïs pour 1987.

P. 147

.../...

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 1766 AD

CEREALES

Désherbage de post-levée par l'I.T.C.F. régional

Les semis de céréales d'automne se sont déroulés dans de très bonnes conditions. Les cultures sont en général bien implantées. Une partie importante a été désherbée dès le semis et c'est tant mieux.

Il reste cependant de nombreux champs qui n'ont pas encore été traités, en particulier les semis après maïs, traditionnellement plus tardifs. Les préparations de sol sont moins bonnes, les levées de mauvaises herbes plus aléatoires et surtout plus tardives. Il est logique d'attendre la post-levée pour intervenir.

Il est fortement conseillé de désherber le **plus tôt possible** dès que les **conditions optimales** seront réunies.

Après les gelées sévères et la longue période de neige que les céréales viennent de subir, il faut éviter d'appliquer un herbicide sur des plantes en mauvais état. La végétation devra avoir "récupéré" avant de supporter à nouveau le "stress" du désherbage. Attention aux cultures déchaussées, aux feuilles lésées par le gel : c'est la porte ouverte à la phytotoxicité.

Selon le stade de la culture, la nature et le stade des herbes à détruire, il existe de nombreuses possibilités. On pourra, selon le cas, régler le problème en 1 ou 2, voire 3 passages pour les situations les plus difficiles (exemple : folle avoine + dicotylédones annuelles + chardon ou liseron). Mais heureusement dans la plupart des situations, 1 ou 2 traitements suffiront.

Pour les céréales les plus en retard, le premier traitement pourra débuter dès le stade 3 feuilles. C'est avantageux pour détruire facilement les adventices jeunes avant qu'elles n'aient concurrencé la culture. Le tableau ci-dessous donne les possibilités les plus intéressantes.

Cependant, quelques précautions sont à observer :

- le ray-grass et la folle avoine ne peuvent plus être détruits par de l'isoproturon une fois qu'ils sont tallés.
- il faut cesser d'utiliser le chlortoluron à partir de la mi-tallage des céréales.
- Attendre 10 jours entre l'application d'Illoxan CE et d'un antidicotylédones.

Isoproturon, Ixo-7 et Mégaplus sont utilisables sur sol gelé (faible gelée matinale favorisant la portance dans les sols hydromorphes).

Un dernier conseil :

Votre pulvérisateur doit être parfaitement réglé, que ce soit en débit total par hectare ou en répartition tout au long de la rampe. Avec un appareil bien au point, le volume d'eau peut être de seulement 150 ou 200 litres/hectare sans problème. La hauteur de pulvérisation est de 60 à 70 cm au-dessus de la végétation.

DESHERBAGE DES CEREALES (1)

	TYPE D'INFESTATION	STADE DE LA CEREALE		Début Mont.	Prix approx. en F/ha TTC
		2-3 FEUILLES	TALLAGE		
première intervention à 2-3 feuilles ou au tallage	vulpin agrostis + dicot. annuel.		TOLKAN S., FAGAL BELGRAN, FOXTAR CARESINE, PRINTAN K.	Lutte contre les liserons et chardons	420 à 500
	ray - grass + dicot. annuel.	isoproturon	antidicot. polyval.		309 à 520
		DICURAN (2) CHLORTOLUREE (2)	antidicot. polyval. à raisonner		
		IXO-7 CIBRAL (2)			460
	Folle avoine automne + ray - grass + dicoty. annuel.	ILLOXAN CE puis antidicot. polyval.			630
	Folle avoine + ray - grass + vulpin + agrostis + dicot. annuel.	ILLOXAN CE + isoproturon puis antidicot. polyval.			713
	Folle avoine + vulpin + agrostis + dicot. annuel.	MEGAPLUS	ASSERT M		525

(1) Attention : tous les produits ne sont pas utilisables sur toutes les espèces de céréales. Renseignez-vous.

(2) Variétés sensibles ou chlortoluron : Abo, Arminda, Carat, Cargidoc, Corin, Feuvert, Galahad, Mari Huntsman, Moulin, Pernel, Sabre, Scipion

P148